<u>Titre explicatif de la fiche pratique</u>

Cette fonctionnalité permet à un professionnel (demandeur) de récupérer la responsabilité d'un dossier médico-social créé par le particulier ou son aidant.

Grâce à celle-ci, il pourra mettre à jour les données d'un dossier existant et éviter ainsi la création de doublons de dossiers dans ViaTrajectoire.

Remarque : dans le cas où un dossier est déjà rédigé par un professionnel de santé dans une autre structure, ViaTrajectoire détecte automatiquement les doublons et propose la récupération des dossiers en cours.

A destination de : toute personne disposant des habilitations pour créer et gérer une demande d'hébergement pour personne âgée.



Est-ce que votre structure accompagne actuellement le demandeur dans sa démarche ?
Avez-vous l'accord du demandeur ? Oui Onn Le demandeur n'est pas en capacité de répondre
Accéder au dossier

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous par mail : viatrajectoire@esante-occitanie.fr



Date dernière	Récupérer un dossier à la demande de	FICHE PRATIQUE
modification :	l'usager	(PA009-F)
12/02/2025		

5) Renseigner les éléments demandés puis cliquer sur « **Je force l'accès au dossier** ». L'utilisateur est directement informé par mail de l'accès à son dossier (nom de l'unité et établissement).

Accès Bris de glace	Fe	rmer X		
 Forcer l'accès au dossier Cette fonction est une procédure d'urgence qui procédure normale. 	i ne doit être employée qu'en cas d'impossibilité absolue de si	uivre la		
Remplir les dernières informations pour vous attribuer le dossier Quelle est la structure qui accompagne l'usager ?				
Etablissement	HOPITAL LAPEYRONIE CHU MONTPELLIER	•		
Unité	MPR Hospitalisation Complète	-		
Situation actuelle de la personne *	Domicile Chez enfant/proche Logement foyer <u>Ehpad</u> Hôpital SSIAD/HAD Accueil de jour Autre			
	Je force l'accès au dossier	nnuler		

6) Le dossier concerné s'affiche. Cliquer sur « **Débloquer les gestions des demandes** » pour activer la modification du dossier.

Suivi des demandes	Vous n'avez pas les droits pour gérer les demandes	Débloquer la gestion des demandes
		Afficher les demandes annulées 🗍
Il n'y a aucun établissem	nent sélectionné pour le moment	

7) Valider la fenêtre de confirmation qui s'affiche.

Accès Bris de glace	Fermer 2
 Débloquer la gestion des demandes Vous n'êtes actuellement pas habilité à gérer les échanges avec les établissements médico-sociaux. Attention, en forçant votre unité accompagne le demandeur dans sa démarche vous avez l'accord du demandeur ou de l'un de ses aidants (l'utilisation de cette fonctionnalité est surveillée par l si vous n'êtes pas sûr d'avoir l'accord des personnes concernées). 	les établissements médico-sociaux. Attention, en forçant l'accès, vous certifiez que e nts (l'utilisation de cette fonctionnalité est surveillée par le système, ne l'utilisez pa cernées).
	J'accepte les conditions, je débloque la gestion des demandes Annuler

Compléter le dossier comme habituellement puis transmettre le dossier aux structures médico-sociales pour personnes âgées.

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous par mail : viatrajectoire@esante-occitanie.fr

